



National Defence

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

By e-mail to: - Par courriel au :
DLP53BidsReceiving.DAAT53Receptiondessoumissions@forces.gc.ca

Attention: - Attention :
Valérie Rivet DLP 5-2-6-3

Solicitation Closes - L'invitation prend fin

At – à: 2:00 PM EST – Eastern Standard Time –
Heure normale de l'Est

On – le: November 28th, 2023 – le 28 novembre,
2023

Title - Sujet MMN - remorques pièces de rechange – DAF SMP - Trailers Spare Parts – SAF		Amendment No. - N° modif. 002
Solicitation No. N° de l'invitation W8486-249344/A	Date of Amendment Date de modification November 14, 2023 - 14 novembre 2023	
Address enquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Valérie Rivet Telephone No. - N° de telephone E-Mail Address - Courriel Valerie.rivet@forces.gc.ca		
Destination See herein - Voir aux présentes		

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required Livraison exigée See herein - Voir aux présentes	Delivery offered Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print): La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Name/Nom	Title/Titre
Signature	Date

LA PRÉSENTE MODIFICATION À L'INVITATION À SOUMISSIONNER VISE À :

1. Donner des précisions et à répondre aux questions des fournisseurs éventuels.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1	<p>NNO: 7360-21-897-8752, article 7 et 8.</p> <p>Numéro d'article: 8477477 (ARTICLE 2 MA-TREILLAGE FILAIRE 50CM)</p> <p>Pouvez-vous fournir plus d'informations, car Bay Mills Midland Ltd. Ne répertorie aucun élément de ce type.</p>
Réponse 1	<p>Un treillis métallique, du même type que celui que vous trouverez dans une quincaillerie pour une porte patio moustiquaire, est acceptable.</p> <ul style="list-style-type: none">• Matériau : Aluminium• Couleur : finition noire, verte ou argentée• Résistant à la corrosion avec une finition protectrice sur le tissage du treillis métallique.• Doit être conçu pour une utilisation en extérieur et résister aux intempéries en toute saison.
Question 2	<p>Numéro d'article: 8477289 (ARTICLE 1-2 EXTRUSION D'ALUMINIUM)</p> <p>Il manque des informations sur la taille, pouvons-nous obtenir ces informations?</p>
Réponse 2	<p>Dans le dessin 8477478, l'information sur la dimension A se trouve en haut à gauche de la plaque :</p> <p>Article 1 : 21,75 pouces</p> <p>Article 2 : 18,62 pouces</p>
Question 3	<p>NNO : 5340-01-392-8919, article 7 et 8. PLAQUE DE MONTAGE.</p> <p>Notre dessin actuel ne spécifie aucune exigence de finition. Ces articles nécessitent-ils une finition et si oui, quel type de finition est nécessaire ?</p>
Réponse 3	<p>Généralités :</p> <p>A. Sauf avis contraire indiqué sur les dessins du véhicule, les opérations et les matériaux de revêtement doivent correspondre à ceux spécifiés sur le présent dessin.</p> <p>B. Avant de traiter une surface ou d'appliquer un revêtement sur une surface, celle-ci doit être nettoyée de ses impuretés et de ses produits de corrosion c'est-à-dire de toutes les matières comme la graisse, l'huile, les flux de brasure ou de soudure, les projections de soudure, le sable les écailles de rouille ou autres corps étrangers susceptibles d'avoir une incidence sur le traitement ou la peinture. On doit procéder au nettoyage peu de temps avant le traitement ou la peinture ou les mesures nécessaires doivent être prises pour ce que les surfaces restent propres et sèches jusqu'à ce qu'elles soient traitées ou peintes.</p> <p>C. La couche d'apprêt doit être appliquée le plus rapidement possible et, en aucun cas, elle ne devra être appliquée plus de huit heures après le nettoyage ou le traitement de la surface.</p> <p>D. Si la couche d'arrêt ou la couche de finition a complètement durci (c'est-à-dire que le délai de durcissement défini par le fabricant a été respecté) avant l'application de la couche de finition ou des deux motifs de camouflage, la surface doit être préparée de la manière suivante :</p>

<p>1) Poncer légèrement la surface à peindre à l'aide de papier de verre fin.</p> <p>2) Appliquer un voile léger du revêtement.</p> <p>3) Appliquer la couche de finition ou le revêtement de camouflage.</p> <p>E. Le dessin définit les caractéristiques minimales des revêtements résistants aux agents chimiques (RRAC) destinés aux véhicules et au équipement qui doivent posséder des propriétés de camouflage pour être utilisé sur le terrain.</p> <p>2. Les éléments et accessoires des véhicules doivent être nettoyés, traités, apprêtés et enduits d'une couche de finition, conformément aux consignes ci-dessous :</p> <p>A. Nettoyage et traitement de la surface</p> <p>Les surfaces métalliques doivent être nettoyées conformément à la méthode II de la norme TT-C-490. Les surfaces doivent recevoir une couche de conversion chimique et une couche de peinture primaire réactive en fonction de leur type : Classe 1 ou classe 2A.</p> <p>B. Apprêt</p> <p>Les surfaces métalliques doivent être apprêtées conformément à la norme Mil-P-53022. L'épaisseur du feuillet sec doit être comprise entre 1 et 1.5 millièmes de pouce.</p> <p>C. Couche de finition</p> <p>Il doit s'agir d'un revêtement polyuréthane aliphatique, résistant aux agents chimiques, dont les couleurs sont indiquées ci-dessous conformément à la norme Mil-C-46168 (ME), épaisseur du feuillet sec minimum : 1,8 millièmes de pouce. Le revêtement doit être appliqué comme suit :</p> <p>(A) vert 383 (Couche de base), couleur 34094, norme Fed-STD_595</p>
--

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES.